

DOCTEURS JUNIORS : UN LEVIER D'ATTRACTIVITÉ

Dans le cadre de la création d'une quatrième année d'internat de médecine générale, l'ARS Normandie et l'université de Rouen Normandie ont arrêté la liste des médecins généralistes maîtres de stage qui accueilleront des étudiants « Docteurs juniors » qui arriveront dans la subdivision de Rouen à compter de novembre 2026.

À partir de novembre 2026, les études de médecine générale évoluent avec la création d'une quatrième année, sous statut de Docteur junior.

Le Docteur junior est un médecin en fin de formation, qui exerce **3 à 4 jours par semaine en cabinet, en maison de santé ou en centre de santé**. Il assure des consultations, prend en charge des patients en autonomie supervisée, aux côtés d'un médecin agréé **maître de stage universitaire (MSU)**.

Cette réforme majeure vise à renforcer la formation des futurs médecins tout en apportant une réponse concrète aux enjeux d'accès aux soins dans les territoires.

L'ARS Normandie et l'UFR santé de l'université de Rouen Normandie ont arrêté la liste des médecins généralistes maîtres de stage qui accueilleront des Docteurs juniors à compter de novembre 2026.

90 Docteurs juniors seront affectés dans la subdivision de Rouen (33 dans l'Eure et 57 dans la Seine-Maritime).

Au total, dans la subdivision de Rouen, **91 % des Docteurs juniors effectueront leur stage dans une zone sous-dense.**

Les étudiants seront appelés à se positionner sur chaque terrain de stage sur une plateforme nationale. Leur arrivée sur leur terrain de stage est prévue au 2 novembre, pour une durée d'un an.

Terrains de stage pré-identifiés docteurs juniors 4ème année

L'activité du Docteur junior permet de renforcer sa formation, et cette immersion sur le terrain représente également **un levier puissant d'installation** : en découvrant un

territoire, ses conditions d'exercice et son cadre de vie, le futur médecin est davantage susceptible de choisir de s'y installer durablement.

Enfin, le dispositif **favorise le décroisement et le travail en réseau**, puisque le Docteur junior peut consacrer une journée par semaine à intervenir dans d'autres structures locales, comme les EHPAD, les Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) ou encore les services de Protection maternelle et infantile (PMI), renforçant ainsi les liens entre les acteurs de santé du territoire.

La mise en place de cette 4^e année entraîne un **besoin important de médecins volontaires** pour encadrer ces Docteurs juniors. Les médecins intéressés doivent obtenir un agrément auprès de l'UFR Santé de leur subdivision pour être « praticien agréé maître de stage des universités ».

En effet, pendant toute la durée du stage du Docteur junior, le **maître de stage universitaire** l'accueille et le supervise au quotidien, assure son encadrement pédagogique et l'accompagne dans la formalisation de son projet professionnel (installation, exercice coordonné, thèse, recherche).

Publié le : 2026-07-08 09:22:48